



## Le contrat Moyen Utilisateur

Le contrat Vérifiance MU est un contrat proposé aux commerçants qui ayant plusieurs points de vente ne justifient toutefois pas de plus de 4000 consultations au FNCI par mois. Les commerçants bénéficient d'un tarif dégressif qui est fonction du nombre d'établissements rattachés à ce contrat. Cette tarification comprend les différents postes tarifaires précisés ci-dessous.

- **L'abonnement annuel au service**

<b>ABONNEMENT</b>	
<b>Nombre d'établissements</b>	<b>Montant de l'abonnement annuel unitaire en Euros hors taxe</b>
1	53
2 à 5	43
De 6 à 15	32
De 16 à 30	27
Au-delà de 30	23

Exemple : pour un Moyen Utilisateur ayant 17 établissements de « Bénéficiaires Moyen Utilisateur » :  $17 \times 27 = 459$  €HT

- **Les consultations**

Les consultations du FNCI sont facturées mensuellement et unitairement à terme échu suivant la grille reprise ci-dessous :

### Grille tarifaire mensuelle de consultation

<b>CONSULTATIONS</b>	
<b>Nombre de consultations /mois</b>	<b>Montant de la consultation unitaire en euros hors taxe</b>
Par consultation	0,120

- **Les frais d'accès**

Les frais d'accès sont facturés par consultation.

### Grille tarifaire mensuelle des coûts d'accès

<b>COÛTS D'ACCES</b>	
<b>Type d'accès</b>	<b>Montant des frais d'accès par consultation en euros hors taxe</b>
accès non réservé via le PAD privé Vérifiance en France métropolitaine	0,050
accès non réservé standard	0